

RAPPORT N° 06/5-36  
au Conseil Municipal

OBJET

**CLASSEMENT DE DIVERSES VOIES DANS LA VOIRIE COMMUNALE  
APPROBATION DU TABLEAU DES PARCELLES À TRANSFERER**

Par Délibération en date du 09 février 2006, vous vous êtes prononcé favorablement pour le classement d'un certain nombre de chemins dans la voirie communale, à la Montagne et à Saint-Bernard.

Le nombreux public qui s'était déplacé lors de l'enquête publique n'avait émis que des avis favorables au projet de classement, aussi, en application de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, Article 150, simplifiant la procédure du classement d'office, je vous demande d'approuver, pour les chemins dont l'assiette est déjà connue avec précision, le tableau des parcelles à transférer au nom de la commune de Saint-Denis.

Ce tableau est porté en annexe.

Pour les autres chemins figurant dans la même délibération du 09 février 2006 l'assiette est déjà propriété de la Commune ou de la SODIAC.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA

**DELIBERATION N° 06/5-36  
du Conseil Municipal  
en séance du lundi 11 septembre 2006**

**OBJET**

**CLASSEMENT DE DIVERSES VOIES DANS LA VOIRIE COMMUNALE  
APPROBATION DU TABLEAU DES PARCELLES A TRANSFERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur l'avis favorable du Commissaire-Enquêteur à l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du mardi 30 mai au mardi 20 juin 2006 ;

Vu le RAPPORT N° 06/5-36 présenté par le Député-Maire, au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Aménagement du Territoire ;

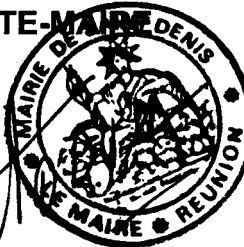
Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le projet de transfert au nom de la commune des parcelles figurant sur la liste annexée.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le **18 SEP. 2006**

LE DEPUTE-MAIRE DENIS



**René-Paul VICTORIA**

**CLASSEMENT DE DIVERSES VOIES DANS LA VOIRIE COMMUNALE  
PARCELLES A TRANSFERER A LA COMMUNE**

Nom de la voie	N° parcelle	Surface	Nom et adresse du propriétaire (d'après la matrice cadastrale)
Chemin DECOTTE, à la Montagne	BZ 781 DT 13	28 <sup>a</sup> 90 62 <sup>a</sup> 30	Succession DECOTTE Max Joseph par Mme de VILLECOURT Gabrielle 39 route des Eucalyptus 97417 LA MONTAGNE
Chemin des CHAMPACS, Chemin des LANTANAS, Chemin des HELIOTROPES, Chemin Charles Olivier MANES, à la Montagne	EL 208 EL 209 EL 227	1 <sup>a</sup> 27 35 <sup>a</sup> 55 26 <sup>a</sup> 81	Société Mixte d'Aménagement et de Développement de la Réunion (S.E.M.A.D.E.R.) BP 218 97899 SAINT LOUIS
	EL 422 EL 423 EL 424	10 <sup>a</sup> 50 21 <sup>a</sup> 75 3 <sup>a</sup> 62	Copropriétaires du Lotissement « Le Jardin des Senteurs » par Mr MUNG MING TIK Daniel 15 rue Suffren 97400 SAINT DENIS
	EL 160	39 <sup>a</sup> 92	Mr de LAVERGNE Louis Gilbert 46 route nationale 2 Terre Rouge 97410 SAINT PIERRE
	EL 40 EL 162	7 <sup>a</sup> 19 1 <sup>a</sup> 36	Mme GERARD Camille née COMMINS Liliane Marie Simone 9 rue du Paille-en-Queue 97430 LE TAMPON